MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : Bourdon

Autres communes :

R500

Appellation : Cimetière allemand

Monument(s)

Appellation : Cimetière allemand

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 23/02/2022

Étendue de la protection : le cimetière militaire allemand de BOURDON (Somme) en totalité comprenant le champ de tombes individuelles et son emprise foncière en totalité, l'avant-cour et les façades et toitures du bâtiment administratif, la cour d'honneur avec la rotonde et son mur d'enceinte et la statue monumentale "La mère" de Gerhard Marcks, la croix monumentale, les murs de clôture et les façades et toitures des deux pavillons d'angle.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.